ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-RIEL

Renseignements relatifs à la nature et à la période des principales évaluations
Année scolaire 2026-2027

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 3e SECONDAIRE

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages au cours de la présente année scolaire. Veuillez ne considérer que les informations relatives aux cours auxquels votre enfant est inscrit.

PROGRAMME RÉGULIER
PROGRAMME GALILÉE*

MATIÈRE	CODE-COURS	Première communication écrite 15 octobre 2026	Fin de l'étape 1 6 novembre 2026	Fin de l'étape 2 5 février 2027	Fin de l'étape 3 22 juin 2027
Français, langue d'enseignement	132308	Sommaire des apprentissages réalisés et du comportement	20 %	20 %	60 %
Lire (40 %)			✓		✓
Écrire (40 %)			✓	✓	✓
Communiquer oralement (20 %)				✓	✓
Anglais, langue seconde	134304				
Communiquer oralement en anglais (40 %)				✓	✓
Comprendre des textes lus et entendus (30 %)			✓		✓
Écrire des textes (30 %)				✓	✓
Mathématique	063306				
Résoudre une situation-problème (30 %)				✓	✓
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)			✓	✓	✓
Science et technologie	055306				
Pratique (40 %)				✓	✓
Théorie (60 %)			✓	✓	✓
***Science et technologie**	055356				
Pratique (40 %)				✓	✓
Théorie (60 %)			✓	✓	✓
***Activités scientifiques**	059352			✓	✓
Histoire du Québec et du Canada	085304		✓	✓	✓
***Enjeux sociaux (programme local)**	140342			✓	✓
Éducation physique et à la santé	043302			✓	✓
Art dramatique	170302		✓	✓	✓
Arts plastiques	168302		✓	✓	✓
***Arts plastiques**	168402		✓	✓	✓
Musique	169302			✓	✓
***Musique**	169402			✓	✓
MATIÈRES À OPTION					
Perfectionnement sportif I	046344		✓	✓	✓
Arts plastiques	168304		✓	✓	✓
Musique	169304			✓	✓
Art dramatique	170304		✓	✓	✓

Les compétences se développent dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à la discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci.

L'enseignante ou l'enseignant évalue les apprentissages de l'élève en se référant aux critères prescrits dans le cadre d'évaluation de la discipline. Son jugement s'appuie sur des traces pertinentes, suffisantes, variées et valides recueillies dans différents contextes d'apprentissage et d'évaluation, notamment à partir de productions, d'observations et de conversations.

De plus, la ou les compétences suivantes feront l'objet d'un commentaire à l'étape___2___.

☐Exercer son jugement critique
✓Savoir communiquer
☐Organiser son travail
☐Travailler en équipe

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.